

# Devenir un.e tuteur.trice inclusif.ve



Handi\_form 5



Satisfaction  
Stagiaires

98%



## Objectifs

- La mise en place d'un tutorat contribue à la réussite du projet inclusif; la formation vise à doter l'apprenant de moyens pour bien accueillir, intégrer les personnes en parcours d'insertion pour qu'elles deviennent autonomes dans leurs activités professionnelles.
- L'accent est mis sur l'importance de développer une relation de qualité, ainsi que sur la méthodologie à adopter.
- Savoir accueillir et réussir l'intégration des personnes en parcours
- Structurer et organiser son tutorat
- Adopter la juste posture vis-à-vis de la personne en parcours et des entreprises accueillantes ou partenaires
- Favoriser les comportements professionnels du tuteuré
- Mener les entretiens de manière constructive avec le tuteuré



## Programme

- 1. Perception des stagiaires**
  - Auto-évaluation
  - Identifier les points de difficultés
- 2. La mission du tuteur.rice**
  - Le contexte spécifiques des structures actrices de l'inclusion professionnelle
  - Le socle de la mission de tutorat : l'accueil, l'intégration, l'accompagnement
- 3. La juste posture du tuteur.rice**
  - Situer son rôle et ses activités auprès de la personnes en parcours
  - Situer son rôle et ses actions auprès de l'entreprise accueillante ou partenaire
  - Mobiliser les ressources relationnelles : écoute active, communication non violente
  - Savoir adapter sa pratique pour prendre en compte la diversité des tuteuré.e.s
- 4. Réussir sa mission de tutorat**
  - Identifier les facteurs de réussite de la mission
  - Identifier les points de vigilance
  - Animer sa relation tuteuré.e / tuteur.rice
  - Faciliter l'acquisition de postures professionnelles du tuteuré.e
- 4. Bâtir son plan d'actions personnalisé**



## Public

Tout salarié qui souhaite accompagner une nouvelle recrue fragilisée en parcours d'insertion professionnelle



## Prérequis

Aucun



1 jour



10 personnes maximum



Intra : 1 600 € HT  
Inter : 550 € HT/pers.



02.79.93.40.30  
pedagogie@agoodso.com



## Inscription

Voir calendrier ou contact ci-dessus

# FORMATIONS – Notre pédagogie

**FORMAT** : Voir les pictogrammes sur la fiche programme.

Selon les thématiques, les formations sont réalisées :



- En présentiel



- À distance en face à face avec le formateur,



- En e-learning

**DURÉE** : Voir les pictogrammes sur la fiche programme.

Atelier 3H30



Session 7H



Session 14H



## RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Chaque apprenant dispose d'un espace personnel sur notre LMS à partir duquel il a accès à l'ensemble des supports de formations et des ressources pédagogiques, sous format digital ou vidéo.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

Un test initial de niveau est réalisé avant la formation ou lors de la 1ère session. Les connaissances du stagiaire sont contrôlées grâce à des quiz qui jalonnent la formation de l'apprenant tout au long de la formation. Une évaluation finale accompagnée d'un questionnaire qualité sont réalisés en fin de parcours.

## ACCESSIBILITE HANDICAP

L'apprenant qui nécessite une adaptation pédagogique ou organisationnelle est invité à contacter au plus tôt notre référente handicap Marie-Agnès LORANDEL par mail [marielo@agoodso.com](mailto:marielo@agoodso.com) ou par téléphone au 02 73 93 40 30.

Un RDV (téléphone ou visio) sera fixé pour échanger et prendre en compte la spécificité de votre situation de handicap.

## DELAI D'ACCES

Nos formations sont dispensées :

- En intra-entreprise toute l'année selon votre besoin
- En inter-entreprise dans nos locaux à date fixe pour certaines (voir calendrier) du programme.

Le délai minimal d'organisation est de 3 semaines à compter du premier contact. Selon nos conditions générales des prestations de vente, une session peut être annulée si les personnes inscrites sont en nombre insuffisant. Celles-ci sont prévenues au plus tard 14 jours avant la formation.



A GOOD SOLUTION est enregistré sous le numéro 24370420437 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire . cet enregistrement ne vaut pas agrément. La certification a été délivrée pour les actions de formation et les bilans de compétence